

ARRETE DAJI/2022/DS/N°066
Portant délégation de signature du Président
d'Aix-Marseille Université

à

Laurent COMMEIRAS, Jean-Marc THEMLIN,
Djamal HABET, Valéry MATARAZZO, Frédéric
RICHARD, Rémi ADJIMAN, Uwe
EHRENSTEIN
Directeurs de départements
UFR Sciences

Le Président d'Aix-Marseille Université

- Vu** le Code de l'Éducation, et notamment ses articles L. 711-11 et L.712-2,
- Vu** le Code de la Commande Publique,
- Vu** les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,
- Vu** la délibération du Conseil d'administration d'Aix-Marseille Université n°2016/07/19-11 du 19 juillet 2016 approuvant la politique d'achat de l'établissement,
- Vu** l'élection de Madame Laurence MOURET, Directrice de l'UFR Sciences, à compter du 18 septembre 2017,
- Vu** l'arrêté 2021/Signature/ n°011 du 1^{er} mars 2021 portant délégation de signature du Président d'Aix-Marseille Université à Madame Laurence MOURET,
- Vu** le compte-rendu du Conseil du Département de Mécanique de la Faculté des Sciences en date du 1^{er} avril 2021, portant sur l'élection du Directeur du Département Mécanique,
- Vu** l'extrait du compte-rendu du Conseil du Département Informatique et Interactions de la Faculté des Sciences en date du 2 avril 2021, portant sur l'élection du Directeur du Département Informatique et Interactions,
- Vu** l'extrait du compte-rendu du Conseil du Département des Mathématiques de la Faculté des Sciences en date du 8 avril 2021, portant sur l'élection du Directeur du Département des Mathématiques,
- Vu** l'extrait de délibération du Conseil du Département de Chimie, en date du 9 mars 2022, portant élection de Monsieur Laurent COMMEIRAS à la direction du département de Chimie de l'UFR Sciences.

Considérant l'élection de Monsieur Eric BERTON à la Présidence d'Aix-Marseille Université,

ARRETE

Article 1

En cas d'empêchement de **Madame Laurence MOURET, Doyenne de la Faculté des Sciences**, délégation de signature est consentie à :

- M. Laurent COMMEIRAS, Directeur du **département Chimie** (ligne 9160 DC et ligne 9160 FC DC)
- M. Jean-Marc THEMLIN, Directeur du **département Physique** (ligne 9160 DP et ligne 9160 FC DP)
- M. Djamal HABET, Directeur du **département Informatique et Interactions**. (ligne 9160 DI et ligne 9160 FC DI)
- M. Valéry MATARAZZO, Directeur du **département Biologie** (ligne 9160 DB et ligne 9160 FC BD)

- M. Frédéric RICHARD, Directeur du **département Mathématiques** (ligne 9160 DM et ligne 9160 FC DM)
- M. Rémi ADJIMAN, Directeur du **département SATIS** (ligne 9160 DS et 9160 FC DS)
- M. Uwe EHRENSTEIN, Directeur du **département Mécanique** (ligne 9160 DQ et ligne 9160 FC DQ)
- M. Alain SANDOZ, Directeur du **service Pluridisciplinaire** (ligne 9160DU et ligne 9160 FC DU)

aux fins de signer, au nom et pour le compte du Président de l'Université, les actes relatifs à l'exécution budgétaire des départements de l'UFR Sciences qu'ils administrent (dont notamment les ordres de mission lorsque la prise en charge financière des frais afférents est réalisée sur les budgets correspondants). Ils attestent du service fait.

Article 2

Les dispositions du présent arrêté prennent effet à compter de sa publication. Elles prendront fin soit à la cessation des fonctions du délégataire, soit à la désignation du successeur du délégant.

Article 3

Le présent arrêté abroge l'arrêté portant délégation de signature n°2021/DS/n°22 du 9 avril 2021.

Article 4

Le présent arrêté est soumis à publicité ; il est affiché de manière permanente dans les locaux de l'UFR Sciences en un lieu accessible à l'ensemble des personnels et des usagers. Il est mis en ligne sur le site internet d'Aix-Marseille Université.

Article 5

La Directrice Générale des Services et l'Agent Comptable sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 20 juin 2022

Le délégant

Eric BERTON

Président d'Aix-Marseille Université